



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Du lundi 20 janvier 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures quarante-cinq

les membres de l'association Le Lézard

se sont réunis dans la salle de réunion au 1^o étage de la salle de l'Union à Céret (66400)

sur convocation régulière qui leur a été adressée par messagerie électronique et par voie d'affichage par l'association.

43 membres sur 106 (adhérents 2025) sont présents ou représentés en début de réunion.

40 membres sont présents : Françoise Alarcón, Isabelle Beaussier, Fabienne Beugnot, Evelyn Blanc, Dominique Bonnard, Laurence Carlier, Gérard Cauvet, Yves Chenot, Françoise Dada, Léon Dada, Marguerite Dada, Marc De Gualy, Béatrice Deballe, Judith Debaste, Christine Feillet, Madeleine Finet, María Forn, Anne Gouraud, Michèle Hossack, Lesley Isaacs, Elisabeth Jarry, Nicholas Jeans, Catherine Kennedy, Cathy Lacroix, Sylvette Lumière, André Maréchal, Paulo Sergio Martins, Roland Masson, Jean Piechon, Marie-France Planson, Colette Rey, Valérie Rosique, Alain Rumeau, Françoise Rumeau, Geneviève Sauvêtre, Bruno Tosi, Marina Van den Berg, Sylvie Vincendon, Jean-Claude Zanco, Jean Louis Zuliani.

3 membres ont donné procuration : Laurence De Malezieu, Alain Lacroix, Jeanne Langonné.

Sont partis en cours d'assemblée : Cathy Lacroix (ayant procuration pour Alain Lacroix) et Jean Piechon, à 19h11.

Est arrivée en cours d'assemblée : Marie France Bukk à 19h15.

Ordre du jour

Marguerite Dada, présidente, accueille les participants à l'assemblée et annonce l'ordre du jour.

- Désignation du président de séance, du scrutateur, et d'un secrétaire
- Rapport moral
- Bilan financier
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Désignation du président de séance, du scrutateur, et du secrétaire

Marguerite Dada se propose comme président de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.



Colette Rey se propose comme secrétaire de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Léon Dada se propose comme scrutateur, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Rapport moral

Marguerite présente le bilan moral.

" Notre association a pour but :

La création d'un lieu de rencontre et de convivialité sous la forme d'un café culturel associatif

D'être un lieu de partage et d'échanges intergénérationnels et interculturels

Un espace de réflexion et de paroles, de solidarité, de respect de l'environnement, d'ouverture au monde, d'expression artistique

D'être un lieu qui s'inscrit au cœur de la cité, donnant la parole aux habitants, faisant vivre au quotidien des liens sociaux de proximité

D'être un lieu qui favorise la promotion d'alternatives écologiques et humaines

L'association est indépendante de tous partis et de toutes confessions. "

En 2024 nous avons :

- Présenté 14 conférences, 2 soirées lecture et 2 soirées théâtre,
- Organisé 9 concerts et un bal trad. Le concert de Fraggle Rock et le bal trad ayant eu lieu au théâtre de verdure, ils ont demandé beaucoup de travail de préparation et je remercie encore tous ceux qui y ont participé.
- Nous avons organisé une soirée karaoké, et un repas partagé en musique.
- Nous avons aussi exposé 12 artistes, dont une couturière sur nos murs.

Du côté des ateliers :

L'atelier Biodanza s'est arrêté faute de participants. Et Madeleine a arrêté l'atelier philo.

Un atelier d'art-thérapie s'est ouvert, puis Shanone a dû arrêter en septembre.

De nouveaux ateliers ont vu le jour :

- deux ateliers supplémentaires pour les débutants, en anglais et en espagnol, des ateliers de danses trad, d'aide informatique, d'arts créatifs, et le karaoké (Yves a organisé deux séances cette année, mais il recommencera).

Les quatre mardis de novembre, nous avons pu faire du crochet et créer des petites pieuvres pour les prématurés de l'hôpital de Perpignan.

Les autres ateliers ont continué : les trois ateliers d'espagnol, les trois ateliers d'anglais, les deux ateliers de français, les deux ateliers d'harmonica, l'atelier d'échecs, l'atelier d'écriture, l'atelier de bricolage, la table ronde, le théâtre, et la couture.

Enfin, depuis toujours, le café est ouvert à tous les samedis matin.

Le Lézard

Café Culturel Associatif

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W661002699

Siret n° 887 814 333 00019

Adresse Postale : 4 rue Pierre Rameil 66400 Céret

Email : contact@lezardasso.fr – site : www.lezardasso.fr



Tout ceci a été rendu possible grâce à une équipe de 32 bénévoles, toujours assidus et persévérants. Et je les remercie pour tout ce qu'ils nous apportent.

Je tiens aussi à remercier Fanny, étudiante en Français Langues Etrangères, qui co-anime l'atelier de français pour les débutants, pour avoir choisi notre structure pour son stage.

Léon, Christine, Françoise et Marc se sont réunis pour réfléchir à la façon dont notre association pourrait aider certains habitants de la commune à se socialiser, ou resocialiser. La réflexion continue.

En 2024 nous avons à nouveau rencontré les membres de l'association Le Passage, qui monte un espace culturel et avons décidé de ne pas participer à leur projet, la majorité des membres du C.A. préférant garder notre indépendance et la dimension cosy de notre local actuel.

Sylvette, Colette et moi-même sommes toujours bénévoles en tant qu'ambassadrices de la saison culturelle de la ville de Céret. Nous avons participé au choix des représentations de cette saison et accueillons les spectateurs à la plupart des spectacles. C'est un moyen sympathique de lier des liens avec le service culturel.

En parallèle, quelques membres de l'association ont organisé des sorties conviviales avec des marches et des pique-niques. Cette année ils sont allés à la falaise de Leucate, dans la région de Vic, au Bois de la Ville (de Céret) et à Santa Engracia au-dessus d'Amélie-les-Bains.

L'association accueille de plus en plus de membres :

Depuis 2019 nous avons environ 150 à 170 membres et l'année dernière nous avons atteint les 270 adhérents !

Cette augmentation est très forte, et c'est surtout grâce aux ateliers de langues.

Je rappelle que n'importe qui peut proposer de créer un atelier pour partager ses connaissances, beaucoup de membres nous ont fait part de nombreuses propositions, nous en avons réalisé quelques unes et sommes en train d'étudier la faisabilité des autres.

Pour l'année qui vient, nous avons déjà de nombreuses conférences en cours d'organisation, un bal trad fin février et un concert au théâtre de verdure pour l'été.

Le dimanche 25 mai nous allons faire la fête du Lézard au Mas de Nogarède. Pour l'instant rien n'est organisé. Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues.

Une représentation gratuite de notre équipe théâtre va avoir lieu à la Grande Salle de l'Union le vendredi 4 juillet, nous espérons vous y voir nombreux pour encourager nos acteurs.

De nouveaux ateliers vont voir le jour. Pour l'instant Haïkus, et bientôt (si intéressés) conversation en français.

Résolution

Le rapport moral de l'association est adopté avec 44 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Bilan financier

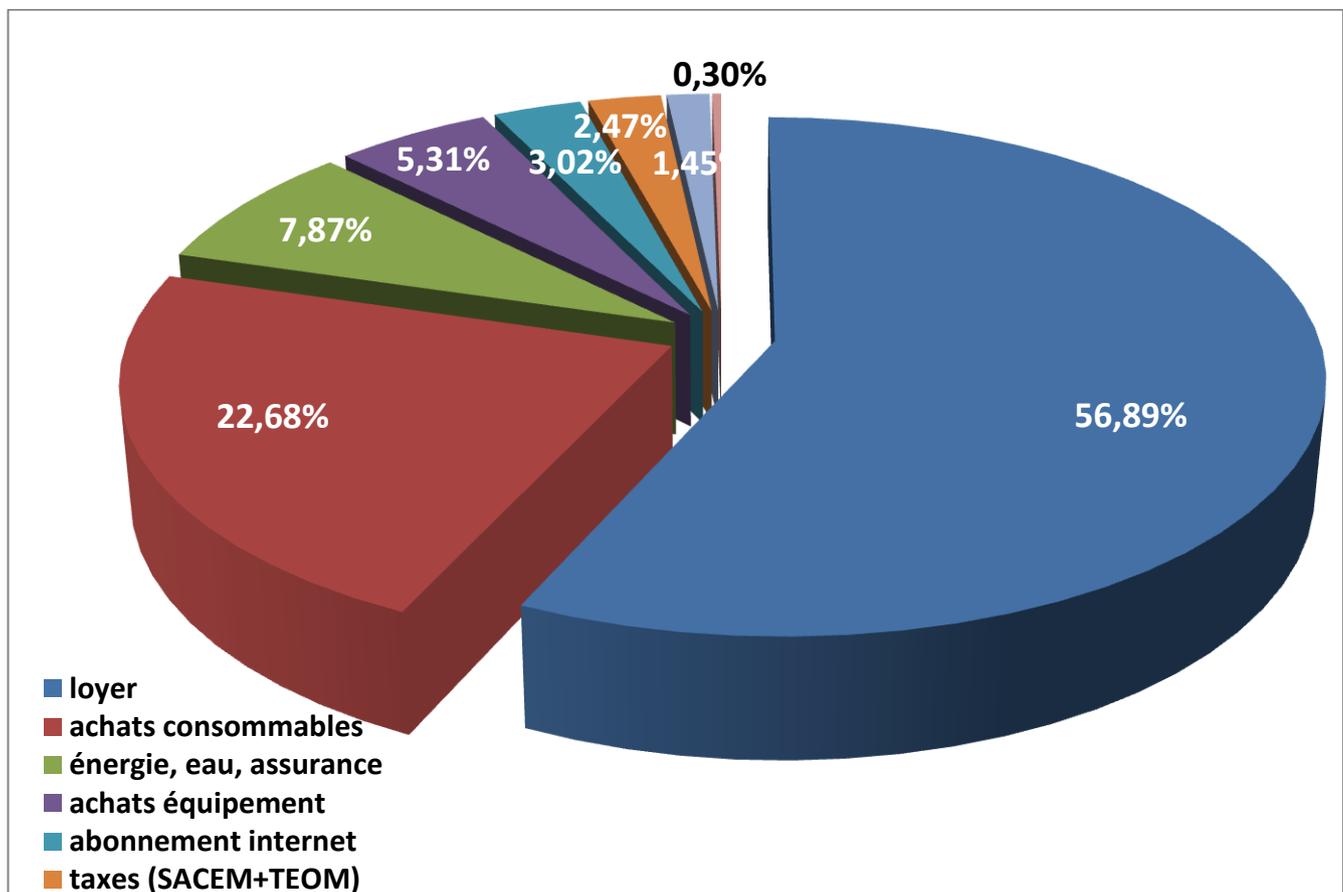
Marc De Gualy, trésorier, présente le bilan financier de l'année passée.

Pour les dépenses

L'ensemble des dépenses s'élève à 10 545,69 €.

Par rapport à l'année dernière, les dépenses ont augmenté de 5,85 %. La hausse des dépenses en 2024 est due, outre l'inflation, à la souscription d'un abonnement internet, l'actualisation du contrat d'assurance et l'achat de biens d'équipement (cafetière, étagères, table ...). La moyenne mensuelle des dépenses s'élève à 878,80 €, sachant que les dépenses récurrentes (loyer, assurance, énergie, eau, internet, frais bancaires) sont en 2025 de 614,72 €.

Ventilation des dépenses :



Pour les recettes

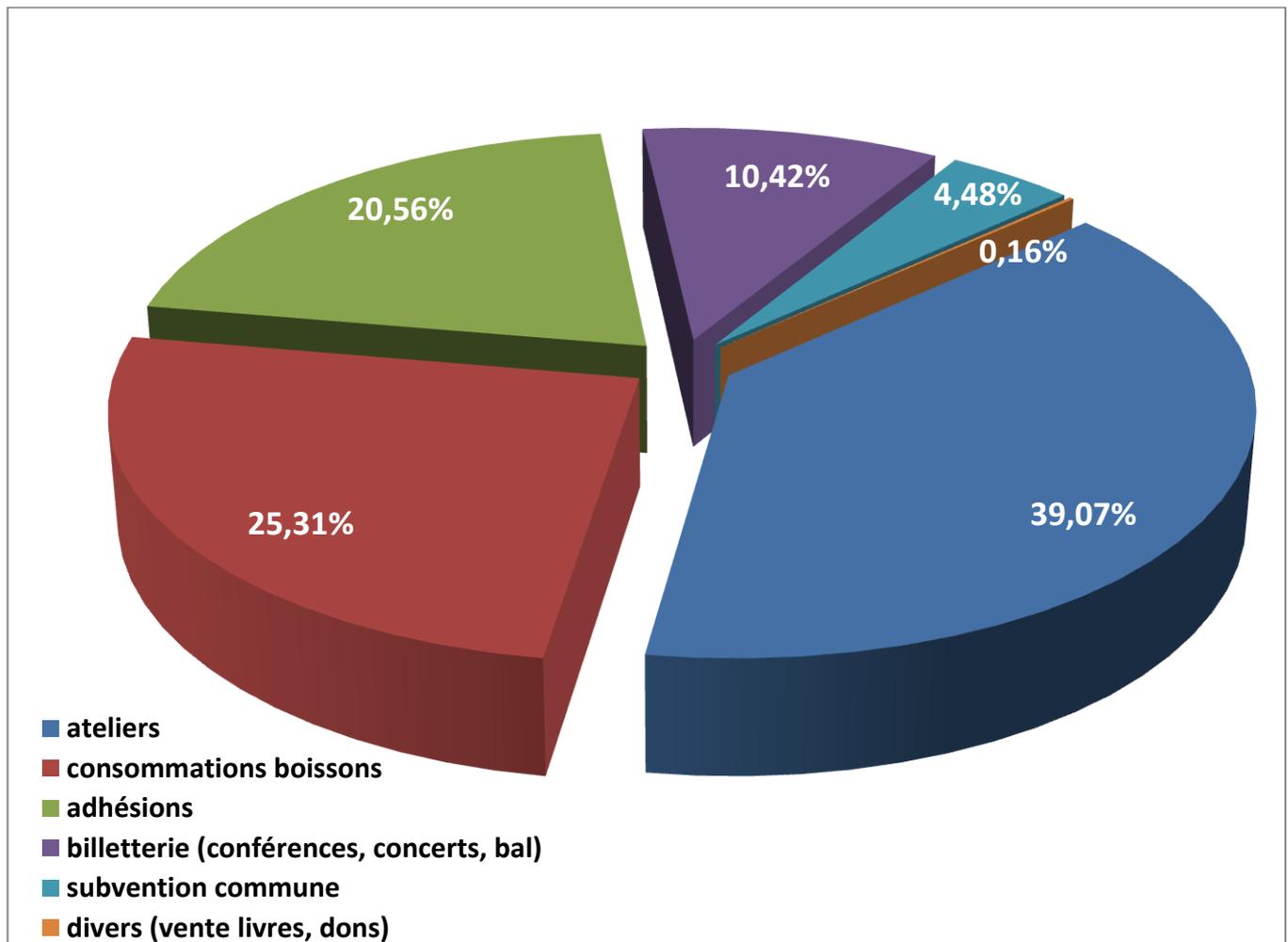
L'ensemble des recettes s'élève à 15 658,02 €.

Par rapport à l'année précédente, les recettes ont augmenté de 45,63 %. Cette forte augmentation est due principalement à un bond en avant des adhésions (+ 61%) et à une hausse parallèle de la participation aux ateliers (3058 participations individuelles sur l'année réparties sur 18 ateliers).

Le gonflement des recettes a amené l'association à ouvrir un livret A.

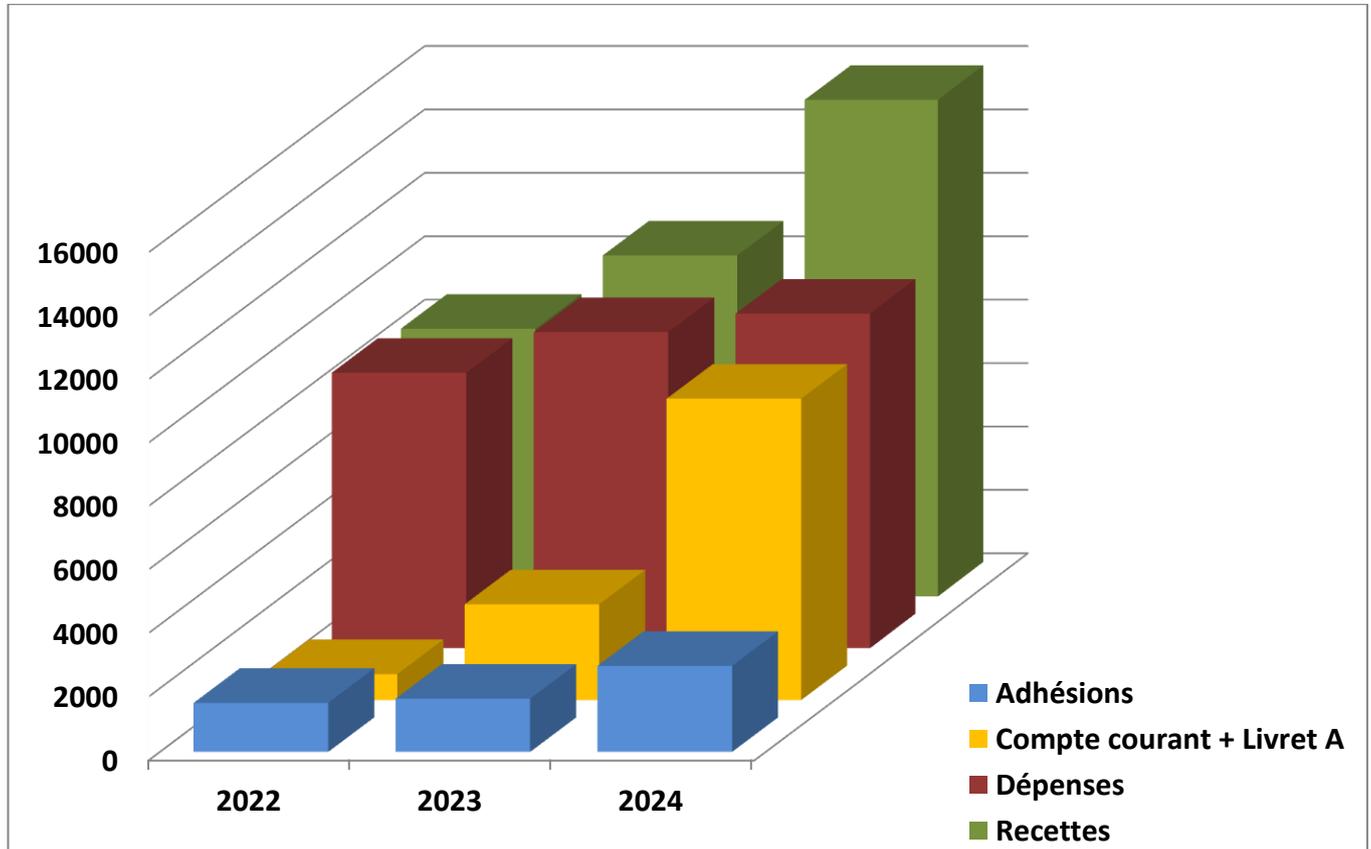
A noter, une baisse de la subvention de la de la commune de 800 à 700 €.

Ventilation des recettes :



Trésorerie

Nous avons 3 008,81 € en début d'exercice, et 2 399,41 € sur le compte courant et 7 091,91 € sur le Livret A (soit un total de 9 491,32 €) en fin d'exercice. Le solde positif du compte courant représente 2,7 mois de fonctionnement de la structure.



Résolution

Le bilan financier de l'association est adopté avec 42 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.



Questions diverses et propositions d'amélioration

- En écho au passage des statuts lus par Marguerite Dada : « [...] un lieu qui favorise la promotion d'alternatives écologiques [...] », Léon Dada invite les membres qui souhaitent faire pousser leur nourriture à rejoindre l'équipe du **jardin partagé**, créé en parallèle au Lézard, par d'autres membres de Céret-en-Transition il y a des années.
- Marc De Gualy rappelle que l'atelier **Bricolage** est aussi dans cette démarche en participant à la réduction des déchets puisqu'ils aident les adhérents à réparer des appareils en panne ou des petits meubles cassés.
- Colette Rey ajoute que le local de l'association est équipé pour le **tri sélectif**.
- Au vu du bilan financier, Marina Van Den Berg propose que le local s'équipe en **radiateurs** efficaces pour réchauffer rapidement le local en début d'atelier. Aucun chauffage fixe n'étant installé, nous disposons actuellement de deux radiateurs à bain d'huile. Léon Dada propose que ces deux appareils restent constamment allumés (réglés au minimum lorsque le local est vide) tant que la température extérieure est en-dessous de 10°C. S'ils fonctionnent pour maintenir une température minimum, ils ne devraient pas consommer beaucoup d'énergie (environ + 0,25 kWh).
- Les travaux qui incombent au propriétaire et pour lesquels nous attendons toujours une intervention, sont l'**installation d'un groom** sur la porte d'entrée afin de palier le manque de freinage de celle-ci en fin de fermeture, et le remplacement de la porte palière par une **cloison coupe-feu** entre notre local et l'escalier menant au logement à l'étage du bâtiment. Attendant ces améliorations depuis des mois, il est question d'envoyer une mise en demeure au propriétaire et de proposer de faire les travaux nous-même en déduisant les coûts des travaux du montant du loyer.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

L'an dernier nous étions 9 membres au conseil d'administration.

Le Conseil devant être renouvelé à hauteur d'un tiers, 3 des membres les plus anciens démissionnent : Colette Rey, Marguerite Dada et Léon Dada.

Ils se re-présentent immédiatement.

Deux membres de l'association, bénévoles depuis plusieurs années, se présentent aussi pour compléter l'équipe : Elisabeth Jarry et Lesley Isaacs.

Intégration de Colette REY au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 42

Intégration de Elisabeth JARRY au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 42

Intégration de Lesley ISAACS au conseil d 'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 42

Intégration de Léon DADA au conseil d 'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 42

Intégration de Marguerite DADA au conseil d 'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 42

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 19h23 et invite les présents au local de l'association pour un pot de l'amitié et une dégustation de galettes des rois.

La Présidente

Marguerite Dada



La Secrétaire

Colette Rey



Le Scrutateur

Léon Dada

